SECRÉTARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE LA TRANSITION
NUMÉRIQUE
ET DES COMMUNICATIONS
ÉLECTRONIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les ministres européens du numérique s'accordent sur un projet de texte ambitieux pour renforcer la cyber-sécurité en Europe

Paris, le 3 décembre 2021
N°1776

Le Conseil des ministres de l'Union européenne chargés des télécommunications et du numérique s'est tenu aujourd'hui à Bruxelles pour débattre des initiatives législatives en cours au niveau européen dans le secteur des communications électroniques et du numérique. Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, y prenait part côté français.

Les ministres sont parvenus à un accord sur la directive « NIS 2 », relative à la sécurité des réseaux et des systèmes d'information, qui vise à assurer un niveau commun élevé de cybersécurité au sein de l'Union européenne. La France se félicite de la qualité des travaux menés sous présidence slovène ayant permis l'adoption de ce texte ambitieux et équilibré, qui doit permettre de répondre à l'état de la menace en augmentant le niveau de cybersécurité à travers l'Union. Cela conforte également les travaux menés par l'ANSSI au niveau national et européen pour harmoniser les cadres nationaux et renforcer la coopération entre Etats membres. La France aura pour charge dans les prochains mois, dans le cadre de sa présidence du Conseil, de négocier ce texte avec le Parlement européen, sur la base de l' « orientation générale » adoptée aujourd'hui.

A l'issue du Conseil, Cédric O a présenté le programme de travail de la France pour sa future présidence. Poursuivant les efforts fournis par la présidence slovène, la France sera pleinement mobilisée pour faire avancer les travaux de régulation du numérique, au service des citoyens et des acteurs économiques de l'Union européenne pour un numérique européen souverain et responsable.

Afin de préparer les travaux de la future présidence du Conseil de l'Union européenne, le ministre s'est par ailleurs entretenu avec ses homologues hollandais, polonais, suédois et

tchèque et ainsi qu'avec le Commissaire européen au marché intérieur Thierry Breton et des parlementaires européens.

A l'occasion de ce conseil, Cédric O a déclaré : « *Qu'ils portent sur l'intelligence artificielle, la cybersécurité ou l'économie de la donnée, les travaux du Conseil Télécoms sont structurants pour l'avenir numérique et la compétitivité de l'Europe. A partir de janvier 2022, lors de sa présidence du Conseil de l'Union européenne, la France s'attachera à promouvoir des usages numériques plus souverains, au service des entreprises et des citoyens européens et respectueux de nos valeurs. Nous sommes déterminés à engager tous les efforts nécessaires afin de parvenir à faire progresser les négociations européennes sur ces chantiers, qui structureront l'avenir numérique de l'Europe* ».

Contact presse :

Cabinet de Cédric O : 01 53 18 43 10 – presse@numerique.gouv.fr